

2020

RAPPORT D'ACTIVITE

CENTRE DEPARTEMENTAL DE
L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE
DE MAINE-ET-LOIRE

VILLAGE SAINT-EXUPERY



3 > EDITO DU DIRECTEUR

4 > STATUT ET MISSIONS DE L'ETABLISSEMENT

7 > FAITS MARQUANTS DE 2020

12 > CHIFFRES-CLES DE 2020

13 > Financement des actions

13 > Répartition des dépenses

13 > Nombre de journées réalisées

14 > Taux d'occupation

14 > Taux d'admission

14 > Entrées et sorties

14 > Sexe des enfants accueillis

14 > Conseil des enfants

14 > Conseil des parents

15 > LE PUBLIC ACCUEILLI

16 > Âge des enfants présents

16 > Type de mesure

16 > Origine géographique

17 > Durée du séjour

17 > Orientation des enfants

17 > Fratries

17 > Scolarité

18 > EVOLUTION DES PUBLICS ACCOMPAGNES

19 > Le bilan de l'état de santé des enfants accueillis

21 > Le soutien à la parentalité

21 > Les droits de visites

22 > MOYENS HUMAINS MOBILISES

23 > Filières et métiers

23 > Mobilité et formation

23 > Âge des professionnels

23 > Catégorie des agents

23 > Absentéisme et formation

23 > Effectif

24 > SERVICE PAR SERVICE

25 > Service administratif et logistique

27 > Service Petite Enfance (SPE)

28 > Service Enfance (SE)

31 > Service d'Accueil Familial (SAF)

32 > Service renforcé accueil familial (SERAF)

33 > Placement éducatif à domicile (PEAD)

34 > PERSPECTIVES ET OBJECTIFS DE 2021

SOMMAIRE

Nous avons vécu une année inédite en raison de la pandémie mondiale qui a frappé et qui a entravé nos liens sociaux habituels.

Cette situation nous a conduit à suspendre l'activité des visites Parent(s)/enfant(s), les activités périscolaires des enfants, les manifestations collectives et évènements saisonniers qui sont autant de moments forts pour favoriser le vivre ensemble.

Pour autant, nous n'avons pas fait que subir. L'établissement s'est adapté :

- *Tout d'abord, en organisant la protection sanitaire des enfants. Les agents ont bravé les inquiétudes liées à nos connaissances restreintes sur les effets du virus et les modes de protection efficaces. Ils se sont astreints rapidement et collectivement à de nouvelles règles d'hygiène contraignantes.*
- *Ensuite, en poursuivant l'accompagnement des enfants sur des organisations de journée réorchestrées où j'ai pu constater l'ingéniosité quotidienne des agents pour répondre aux besoins fondamentaux des enfants dont la poursuite de la scolarité.*
- *Enfin, en modifiant les pratiques professionnelles en terme de communication, les agents ont permis la poursuite des liens pour les enfants avec leurs parents mais également lors d'échanges professionnels nécessaires pour animer le parcours de protection des enfants.*

Ce rapport restitue également une activité dense en terme d'accueil sans délai, illustrée notamment par l'ouverture de nouveau d'un groupe supplémentaire transitoire mais également en terme d'évolution des pratiques. En effet, l'établissement a mis en œuvre un élargissement de ses missions en assurant la mise en œuvre des visites en présence de tiers.

Stéphane AUDROING,
Directeur du centre départemental
de l'enfance et de la famille



STATUT ET MISSIONS DU VSE

Accueil et hébergement au sein de l'établissement ou d'une famille d'accueil, accompagnement au domicile familial, observation de l'enfant et du lien parent-enfant, proposition d'orientation...

Le VSE est intervenu auprès de plus de 217 enfants, adolescents et leurs parents. Adaptant notre intervention à chaque situation, nous veillons particulièrement à accorder une place importante à l'exercice de l'autorité parentale lorsque celle-ci ne va pas contre l'intérêt de l'enfant.

STATUT ET MISSIONS DU VSE

Le Village Saint-Exupéry, communément surnommé VSE, est le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille du Maine-et-Loire. Il est un établissement médico-social, service non personnalisé du Département au sein la Direction Générale Adjointe du Développement Social et de la Solidarité (DGA-DSS). À ce titre, le VSE constitue un maillon essentiel du dispositif de protection de l'enfance, compétence du département dont la responsabilité est confiée au Président du Conseil Départemental.

Il est régi par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale (art. 15) et l'article 312-1 du Code de l'action sociale et des familles dans le respect des orientations de la loi du 5 mars 2007 complétée par la loi 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant.

Il agit en individualisation fonctionnelle et budgétaire conformément à l'article 63 de la loi et l'article 315-3 du CASF. Son budget annuel est d'environ 9 millions d'euros.

Le VSE accueille à la demande de l'Aide Sociale à l'Enfance ou sur décision judiciaire des enfants de 0 à 14 ans en danger ou en risque de l'être. La capacité d'accueil se décline sous 3 modalités d'accueil :

- L'accueil familial (45 places)
- L'internat (69 places d'hébergement) :
 - Pouponnière : 2 groupes pour des 0 - 3 ans (14 places).
 - Service Enfance : 6 maisonnées pour des 4 -14 ans (55 places).
- PEAD : 11 mesures
- L'accueil singulier permanent (5 places internat et 5 places accueil familial)

Depuis près de 60 ans, le Village Saint-Exupéry joue un rôle majeur dans le dispositif Départemental de protection de l'enfance du Maine-et-

Le VSE a en outre la particularité de posséder en interne :

Un pôle santé et thérapeutique qui regroupe des professionnels médicaux (médecins, psychiatre, pédiatre), paramédicaux (infirmiers, puériculteur), et des psychologues. Il assure la continuité du parcours de santé, contribue à l'évaluation des besoins de l'enfant et propose une diversification des modes d'accompagnement.

Le pôle d'activités de jour qui vise le soutien éducatif renforcé de l'enfant en favorisant notamment leur participation aux actions et activités organisées (jardins, animaux, sport, ...) afin de faciliter l'inclusion sociale et scolaire des enfants.

L'unité d'enseignement, animée par un enseignant spécialisé, s'assure de la continuité du parcours de scolarisation, prévient les difficultés d'apprentissage et contribue à l'évaluation du niveau de l'enfant.



Nos missions

Le CDEF articule sa mission autour du triptyque « accueil, observation, orientation », visant à offrir un accueil de qualité, une observation de la situation individuelle de l'enfant dans son environnement et proposer une orientation adaptée à ses besoins en fonction de l'analyse réalisée. Dans cette perspective, il prend en compte les besoins fondamentaux de l'enfant et soutient son développement tout au long de son séjour quel qu'en soit sa durée. Ainsi, il a pour vocation de :

Une mission d'accueil et de protection sans délai

Garantir la protection des enfants de de 0 à 14 ans dont les familles sont confrontées « à des difficultés mettant en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou compromettant gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social » et, qui nécessitent d'être accueillis en urgence à la demande des services de l'aide sociale ou sur décision judiciaire en leur offrant des espaces de vie et un accompagnement adapté et sécurisant.

Proposer un cadre de vie et des accompagnements favorables à une prise en compte des besoins fondamentaux et au développement des enfants, à travers un accompagnement individualisé à chaque enfant respectant son consentement éclairé, qui doit systématiquement être recherché lorsqu'il est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision.

L'admission d'un enfant au VSE mobilise de nombreux partenaires : ASE, justice, MDS, inspection académique, OGEC, CESAME, CHU, police, gendarmerie, SAEMO, associations, établissement et services médico-sociaux, etc.

Une mission d'observation et d'évaluation

Le durée d'observation doit s'inscrire dans un délai raisonnable de 6 mois et doit permettre :

D'observer l'évolution de l'enfant dans un contexte hors de son domicile soit dans le contexte collectif d'une maisonnée soit au sein d'une famille d'accueil afin d'évaluer les besoins, d'identifier les potentiels sur lesquels s'appuyer et les limites à poser dans l'intérêt de la protection de l'enfant pour y faire face. Les comportements, propos, attitudes des enfants dans les actes de la vie quotidienne, leur scolarité, leurs relations avec leur famille nucléaire ou élargie et autres enfants et adultes, l'environnement social sont autant d'éléments qui permettront d'effectuer ce diagnostic.

D'observer l'évolution du lien parent-enfant au travers un accompagnement quotidien, en lien avec le service de l'ASE qui anime le Projet pour l'Enfant et réalise la plupart des visites médiatisées. La réalisation des actions quotidiennes nécessaires au développement de l'enfant pourra être utilisée, lorsque l'intérêt supérieur de l'enfant le permet, comme un levier de soutien à la parentalité.

Une mission de proposition d'orientation

Proposer une orientation adaptée aux besoins de l'enfant dans le respect de la mesure. Le Village Saint-Exupéry transmet au responsable protection de l'enfance les éléments qui lui permettent d'appréhender la situation et de prévoir le type d'orientation la plus adéquate qui soit. Ceci est le fruit de l'exploration de l'histoire de l'enfant et de sa famille, de la mobilisation des parents, de l'observation fine et partagée des comportements.

Cette proposition d'orientation peut être soit un retour au domicile familial, soit une orientation en famille d'accueil, en lieu de vie ou en établissement, soit s'accompagner d'accueils partagés entre différentes structures. L'établissement contribue à la mise





FAITS MARQUANTS DE 2020

ACTIVITE

- L'établissement a ouvert un groupe supplémentaire d'internat de 6 places de mars 2020 à janvier 2021 pour des enfants de 4 à 10 ans.
- En mai, nous avons installé la forme actuelle du service d'accueil singulier avec un groupe d'internat de 5 places et 5 places en accueil familial.
- Notre capacité d'accompagnement en placement éducatif à domicile a été augmentée. Cette activité est adossée à un service dont l'activité principal est l'accompagnement des enfants en famille d'accueil.
- L'établissement a débuté la gestion de la délégation des missions de soutien à la parentalité jusqu'alors mis en œuvre exclusivement par le service protection de l'enfance (Visites en présence de tiers, etc.)

RESSOURCES HUMAINES, FORMATION ET ORGANISATION DE L'ETABLISSEMENT

- Nous avons finalisé le cycle de formation débuté en 2019 sur « *Le traumatisme des violences physiques et des agressions sexuelles chez l'enfant : Mieux le comprendre pour le prendre en charge de façon plus adaptée en protection de l'enfance* » en prolongeant par des travaux sur les attendus rédactionnels d'un évènement préoccupant.
- Poursuite du cycle de formation pluriannuel sur la gestion et la prévention des agressions physiques cette année avec une évolution originale. Des groupes transversaux étaient jusqu'à alors privilégiés, une session a été ouverte pour une équipe complète afin de renforcer les bonnes pratiques et constituer des procédures partagées.
- Engagement d'un cycle de formation sur l'évaluation de la santé et du développement du jeune enfant en lien avec l'expérimentation Pégase.
- Réception du rapport de la Chambre Régional des Comptes sur l'activité du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille de 2014 à 2018 proposant une évolution de l'activité de l'établissement à partir de 11 recommandations.

PROTOCOLE, EXPERIMENTATION ET PROJET

- Projet Pégase, expérimentation d'un suivi en santé. Elaboration avec une équipe de recherche d'un programme national innovant portant sur un parcours coordonné des besoins spécifiques identifiés et une réponse en santé dédiée pour les enfants de moins de 6 ans.
- Poursuite du déploiement d'un système d'information autonome au sein de l'établissement – Utilisation d'une solution dématérialisée du dossier de l'utilisateur qui offre un support au partage de calendriers des enfants et un module de gestion des transmissions quotidiennes.
- Expérimentation de l'accompagnement croisé de situations d'enfant en situation de handicap hospitalisées en Pédopsychiatrie avec l'ARPEP.

INVESTISSEMENT SUR LES SITES DU VILLAGE SAINT-EXUPERY

- Etude thermique menée sur le site d'Avrillé. Constats d'une régulation difficile des phénomènes climatiques de forte chaleur sur les maisonnettes. Des travaux sont prévus sur plusieurs années à partir de 2021.

PARTENARIAT ET OUVERTURE VERS L'EXTERIEUR

- Contribution à l'élaboration du diagnostic ASE/ARS sur la situation des enfants confiés en situation de handicap et à l'animation de la cellule interinstitutionnelle réunissant le Département, la MDA, l'ARS et l'Education Nationale.
- Mise à disposition de salariés de l'ADMR, de l'AAFP ainsi que du groupe VYV sur 8 semaines lors du 1^{er} confinement afin de constituer une équipe éducative d'internat.
- Collaboration avec les puéricultrices et les médecins de PMI pendant le 1^{er} confinement.
- Mobilisation en lien avec la Fédération des Œuvres Laiques du Dispositif Vacances Apprenantes durant l'été 2020 pour 8 enfants.

- Contribution avec l'association Saint-Ex à un livre collectif « *Les enfants et le virus* », la vie quotidienne et les inventions dans les pouponnières durant la COVID-19.
- La faculté de médecine, notamment en étant lieu de stage pour des internes. Nous proposons en lien avec le CESAME, un stage de pédopsychiatrie et en lien avec le médecin référent protection du Département, un stage de médecine générale portant sur la découverte de la pédiatrie. Par ailleurs, nous sommes également lieu d'accueil d'étudiants réalisant leur service sanitaire (stage de 6 semaines afin de réaliser un projet de prévention).

PARTICIPATION ET VIVRE ENSEMBLE

- 4 Conseils d'enfants se sont réunis en 2020 avec une attention particulière sur les sujets suivants :
 - Les activités partagées durant les périodes de vacances scolaires, propositions et recueil de la satisfaction
 - Le parcours des enfants placés : attentes des enfants
 - Les mesures prises dans le cadre des confinements liés à la crise sanitaire de la COVID-19
- Groupe de parole « être une fille tout au long de sa vie » avec 25 participantes qui ont présentées une œuvre collective mêlant messages et dessins
- Compte-tenu du contexte sanitaire de la COVID-19, un unique conseil des parents a eu lieu en 2020.



Carnaval



Ouverture d'une nouvelle unité – Service SERAF :
Le groupe « L'Aiguilleur »



Représentation de la Covid-19 par
l'unité de vie « Mozaik »



Sortie Zoo



Médiation animale



Activité aquatique : favori 2020



Venue du Père Noel au VSE



CHIFFRES-CLES DE 2020

Retrouvez une série synthétique des chiffres phares de
l'année écoulée.

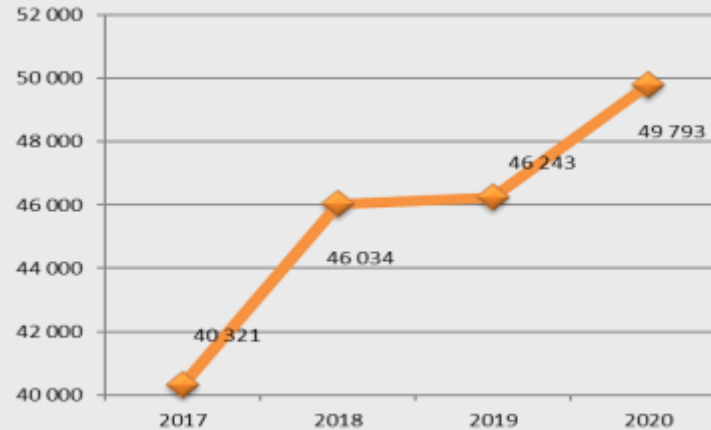
FINANCEMENT DES ACTIONS

9.755 M€

Montant de la dotation
Départementale



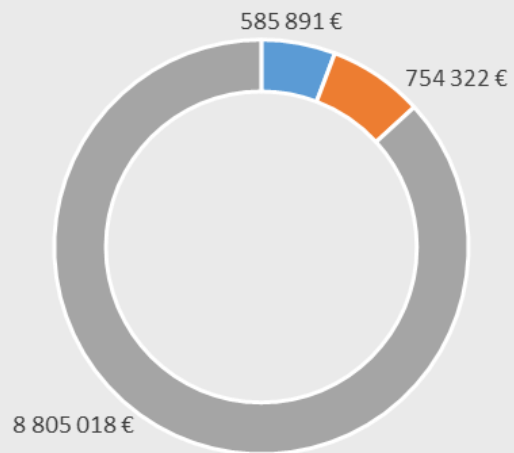
JOURNEES REALISEES



En 2020, le nombre de journées réalisées s'est élevé à 49793, soit une augmentation de 3550 journées par rapport à 2019.

Cette augmentation résulte de l'augmentation de notre capacité d'accueil dans un contexte de pression forte de la demande.

REPARTITION DES DEPENSES



■ Structure ■ Exploitation courante ■ Personnel

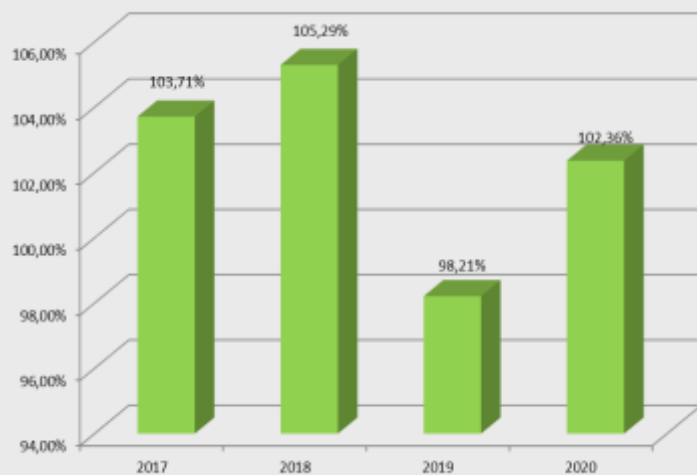
JOURNEES REALISEES PAR TYPE D'ACCUEIL



La majorité de l'activité est constituée par un accueil moyen et long séjour.

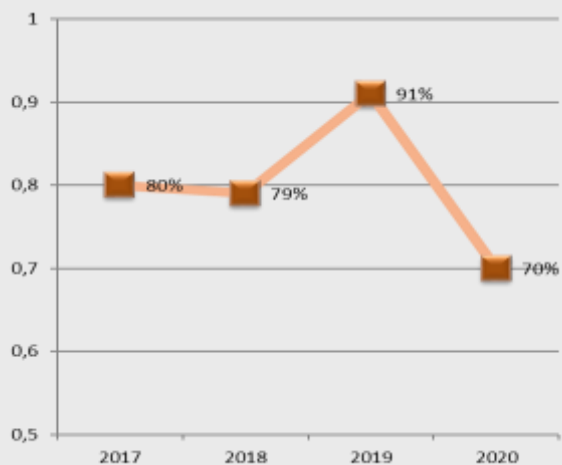
Les hébergements (accueils courts séjours) concernent une part résiduelle de l'activité de l'établissement.

TAUX D'OCCUPATION



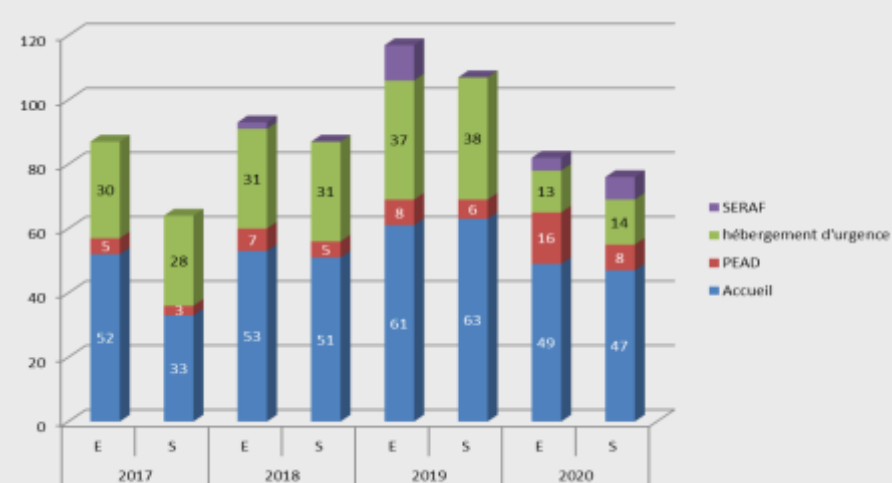
La capacité d'accueil s'est accrue avec 135 places.

TAUX D'ADMISSION



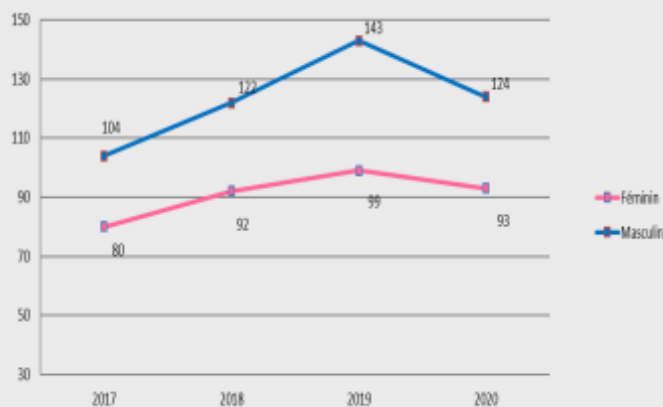
Le nombre de sollicitation a été plus important dans un contexte où le nombre de sorties a diminué et les séjours se sont allongés.

ENTREES ET SORTIES

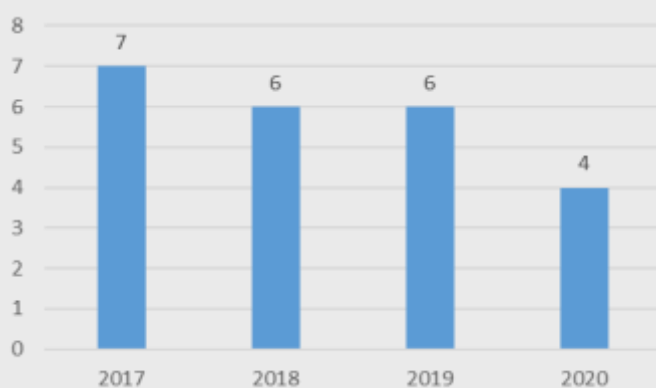


Nous observons plus d'entrées que de sorties en 2020. La situation de sureffectif a été plus forte en 2020.

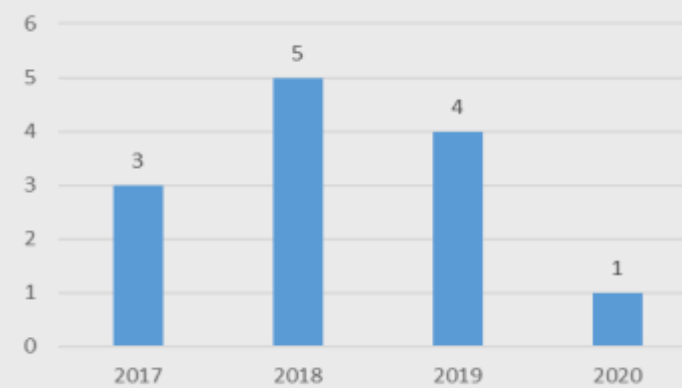
SEXE DES ENFANTS PRESENTS



CONSEIL DES ENFANTS



CONSEIL DES PARENTS





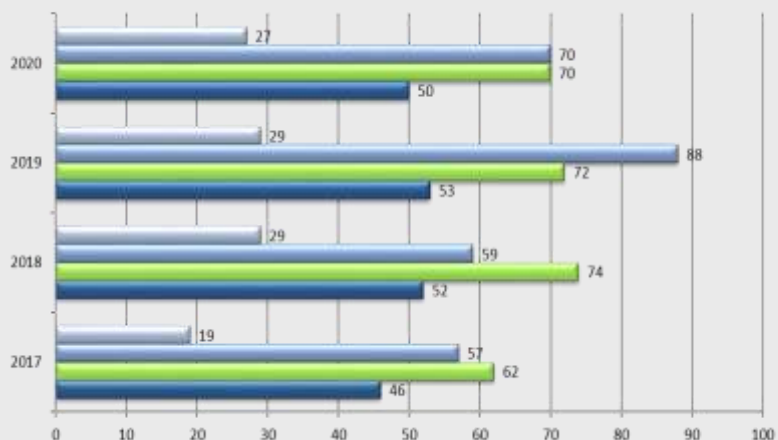
LE PUBLIC ACCUEILLI

Plus de 80 enfants ont été admis par le Village Saint-Exupéry en 2020. Nous vous proposons ici un focus sur les caractéristiques de ces enfants (âge, sexe, origine géographique) et du placement dont ils font l'objet (mesure, durée, motifs) ainsi que sur l'orientation qui leur est donnée.

L'accueil des enfants

82 enfants et adolescents ont été admis en 2020 au sein du Village Saint-Exupéry au titre d'une mesure de placement administratif ou judiciaire.

AGE DES ENFANTS PRESENTS



55 % des enfants admis ont moins de 8 ans.

12 % ont 14 ans ou plus.

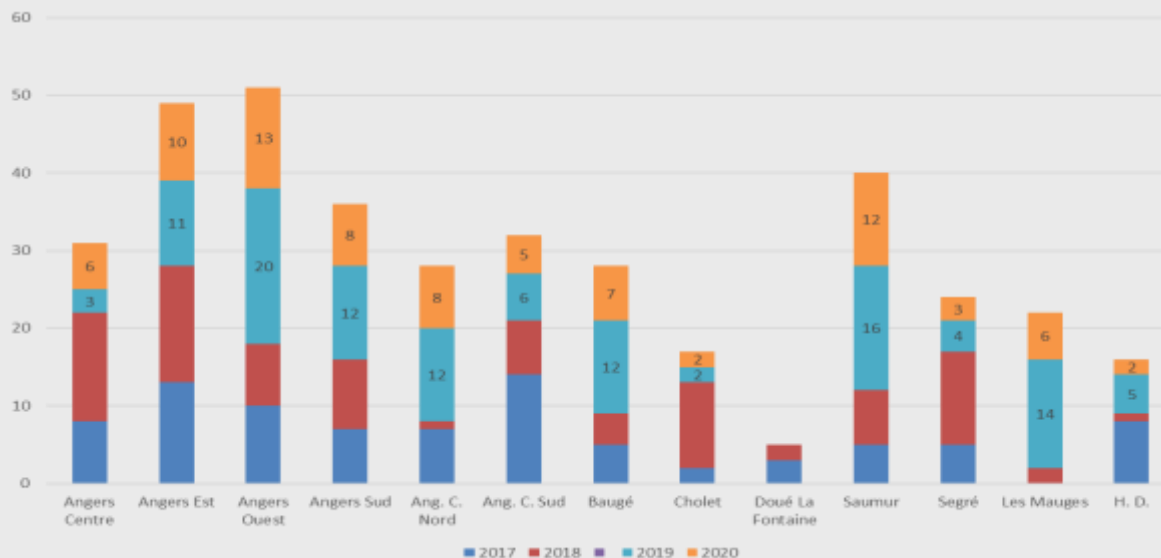
TYPE DE MESURE A L'ENTREE



J : Judiciaire (72h, OPP/P, JAE)

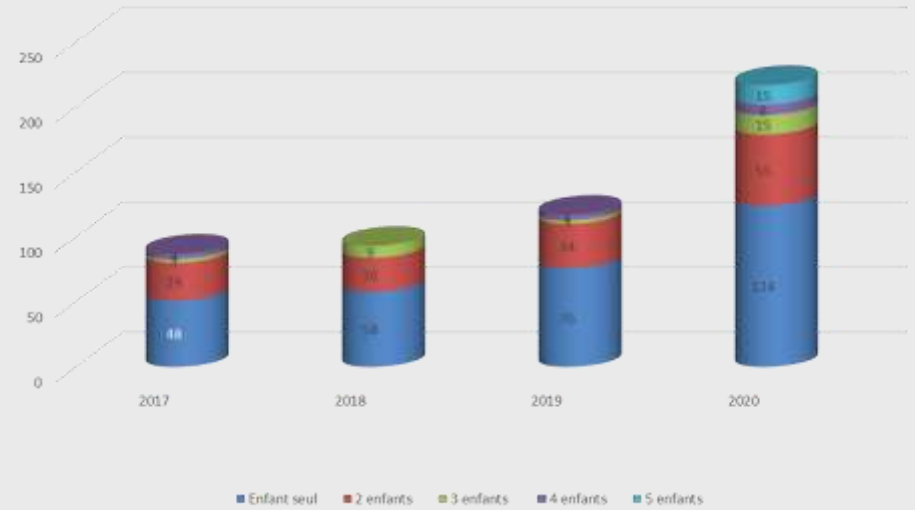
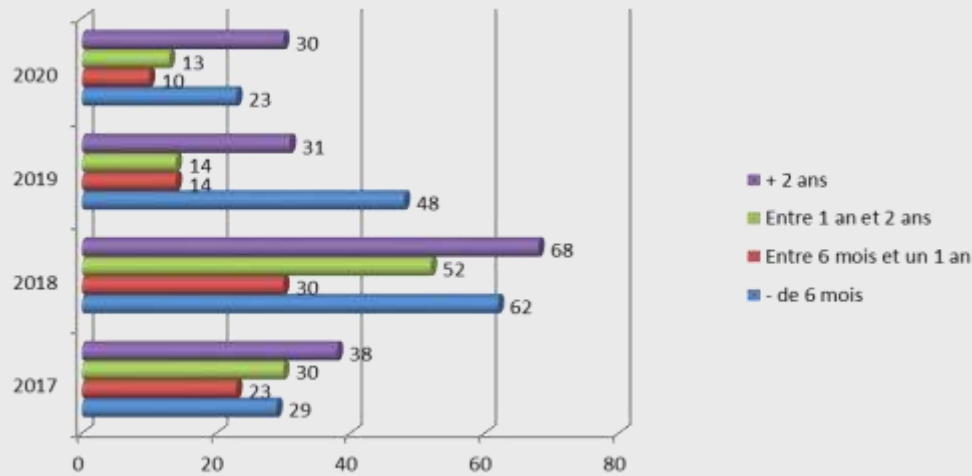
A : Administrative (Accueil provisoire)

ORIGINE GEOGRAPHIQUE (PAR MDS DE REFERENCE)



L'établissement reçoit une majorité d'enfants domiciliés à Angers, situé à l'ouest de la ville d'Angers. Le Village est toutefois pleinement dans sa mission de Centre Départemental, recevant des enfants de tout le Maine-et-Loire.

76 jeunes sont sortis du VSE en 2020 dont 14 hébergements d'urgence (Fin de recueil **43 %** des enfants accueillis avec au moins un membre de leur fratrie au VSE 72h ou d'OPP).



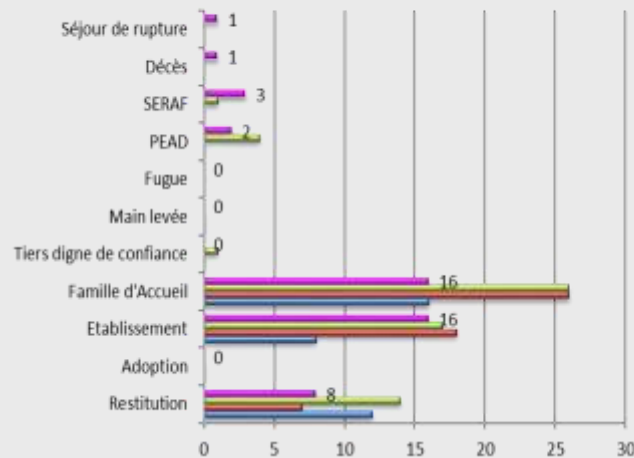
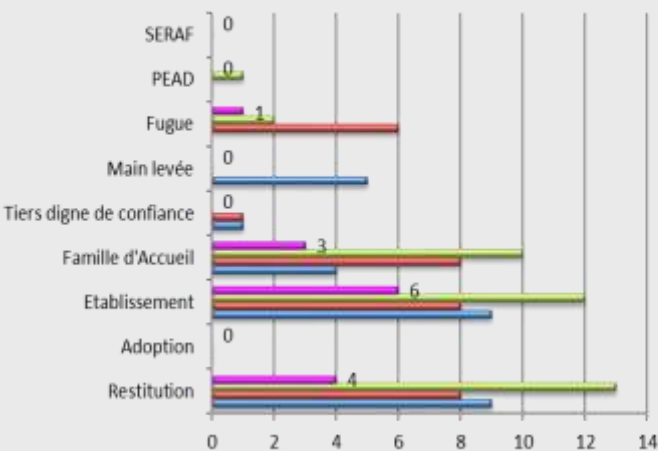
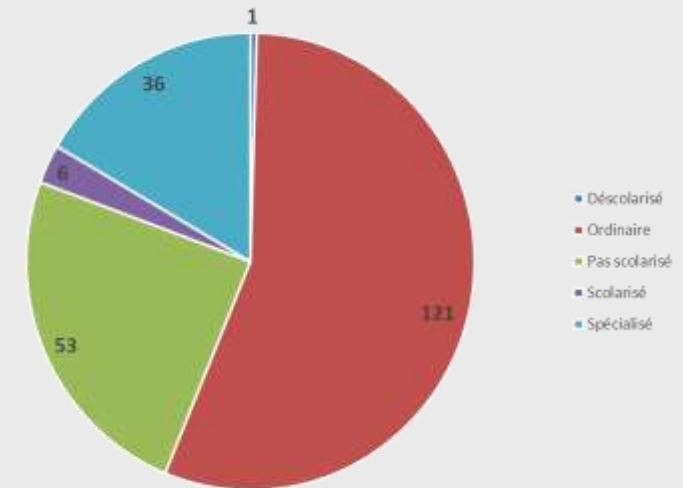
ORIENTATION DES ENFANTS

Deux enfants sur trois poursuivent leur parcours de protection soit vers un autre établissement, soit vers une famille d'accueil. Il est à noter l'absence de mobilisation de mesure AED pour des situations de restitution avec accompagnement en milieu ouvert. Seules des mesures judiciaires sont utilisées actuellement.

SCOLARITE

Hébergement

Accueil





EVOLUTION DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

La part des enfants confiés en situation de handicap est importante dans nos effectifs, leur projet d'orientation est plus complexe à définir et occasionne un allongement des durées de séjour dans l'établissement.

Le bilan de l'état de santé des enfants accueillis

Sur l'année 2020, un interne en médecine générale a réalisé une étude sur l'état de santé des enfants accueillis au Village Saint-Exupéry : cette étude porte sur 83 enfants âgés de 6 mois à 16 ans.

La croissance est normale pour 13,3% de enfants : à noter une cassure de la courbe de taille pour 10,8% des enfants et une situation de surpoids ou d'obésité pour 7,2% d'entre-eux.

20% des enfants ont bénéficié d'un bilan podologique et 25,3% d'un bilan rachidien.

77,1% des enfants (64 enfants) bénéficient de **suivis spécialisés**, hors suivi psychologique ou psychiatrique, selon la répartition suivante :

- 54,7% en ophtalmologie
- 45,3% en orthophonie
- 34,4% en ORL
- 21,9% en orthoptie
- 18,8% en orthopédie
- 18,8% en en kinésithérapie
- 14,1% en endocrinologie
- 4,7% en psychomotricité
- 3,1% en neurologie
- 1,6% en allergologie

90,4% des enfants ont bénéficié d'un **dépistage visuel**, 42,2% des enfants présentent un trouble visuel et 34,9% portent une correction.

7,2% des enfants présentent des facteurs de risques congénitaux de surdit , et 13,3% des **dépistages auditifs** sont anormaux.

75,9% des **vaccinations** sont à jour avec 14,5% de retards en cours de rattrapage.

39,8% des enfants (33 enfants) ont un **suivi psychologique et/ou psychiatre** et 8,4% bénéficient d'un traitement en lien avec cette problématique de santé.

- 57,6% de ces enfants (19 enfants) sont suivis par un psychologue
- 12,1% (4 enfants) par un psychiatre
- 30,3% (10 enfants) par un psychologue et un psychiatre

Principalement, 54,5% des enfants sont suivis dans le cadre du CMP et 15,2% en libéral. Les autres partenaires de soins étant le CMPP, le SESSAD et les IME.

En ce qui concerne **les troubles neurodéveloppementaux**, 44,6% (37 enfants) présentent un trouble spécifique du langage et des apprentissages. 20,5% des enfants (17 enfants) ont un dossier MDA et 6,7% bénéficient d'une ALD.

Parmi les **enfants scolarisés** :

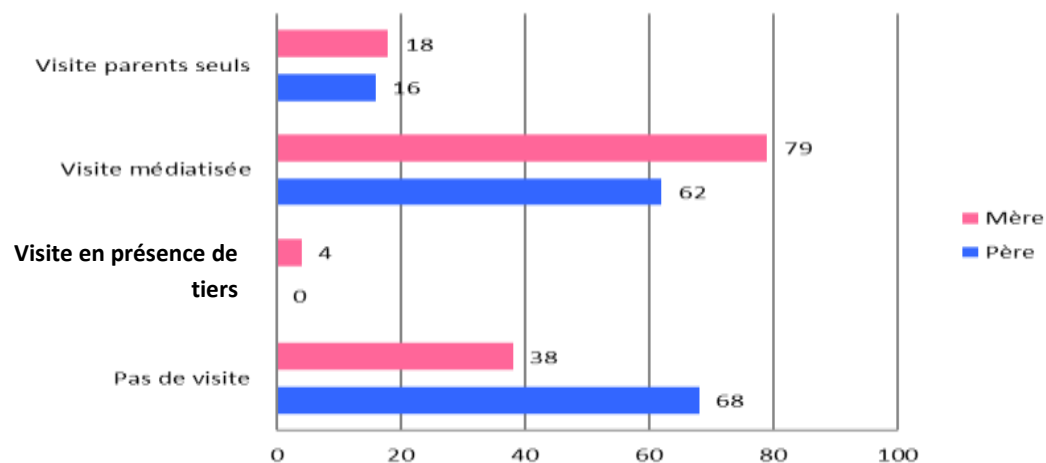
- 73,3% sont scolarisés en classe ordinaire sans aide humaine
- 16,2% sont scolarisés en classe ordinaire avec une aide humaine
- 11,8% sont en classe spécialisée (5,9% en IME, 4,4% en ULIS et 2,9% en ITEP)

Le soutien à la parentalité

Pour chaque situation familiale, un professionnel est repéré comme étant l'interlocuteur privilégié entre le(s) détenteurs de l'autorité parentale et les équipes de l'établissement. Il organise des rencontres avec les parents au sein de l'établissement. Ce travail permet de consulter ou d'associer les familles au projet de leur enfant ou de donner aux équipes une vision assez claire des dynamiques familiales.

Les droits de visite

L'établissement a mis en œuvre, depuis mai 2020, le suivi et la mise en œuvre des visites en présence de tiers (VPT) en lieu et place des référents protection repositionnés sur une mission de coordination de parcours. Une collaboration s'est engagée avec les services employeurs de TISF afin de définir un cadre conventionnel à leur intervention.



50,87 % des parents disposent de temps de rencontres avec leurs enfants dans un cadre semi-encadré ou en présence de tiers

12,92 % des parents disposent de temps de rencontre libre avec leurs enfants

37,19 % des parents des enfants accueillis ne disposent pas de droit de visite.



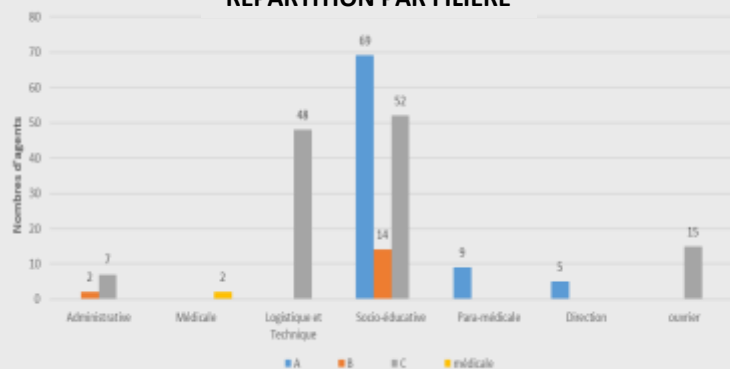
MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

Afin d'accompagner les enfants accueillis au VSE, plus de 220 professionnels sont mobilisés quotidiennement : de l'éducateur de jeunes enfants au cuisinier, en passant par la maîtresse de maison, de nombreux métiers et compétences tentent de se cristalliser pour répondre au mieux aux besoins des enfants.

Acteur majeur de la protection de l'enfance au sein du département de Maine-et-Loire, le VSE emploie au 31 décembre 2020, **223** professionnels, pour 212.10 ETP. Ces professionnels recrutés pour leurs compétences et leur engagement au service des besoins des enfants sont majoritairement des femmes (77 % des professionnels) et répartis dans des services éducatifs, logistiques et administratifs.

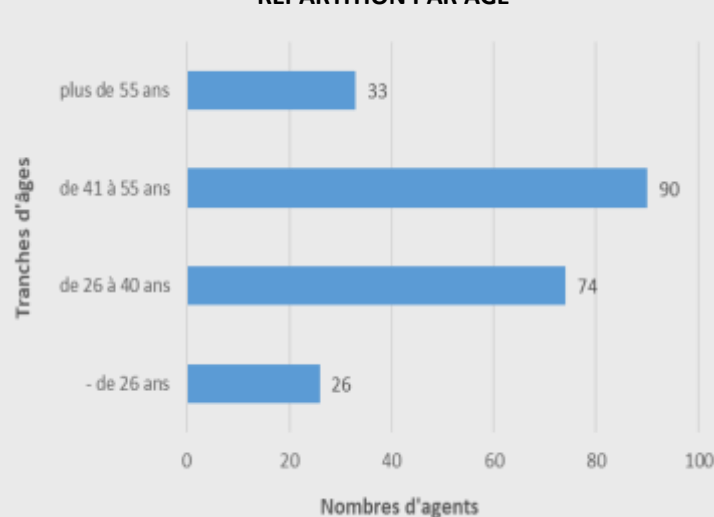
Une trentaine de métiers sont représentés : éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, psychologue, assistant administratif, lingère, cuisinier, etc. ce qui permet une synergie et une complémentarité des savoir-faire.

REPARTITION PAR FILIERE

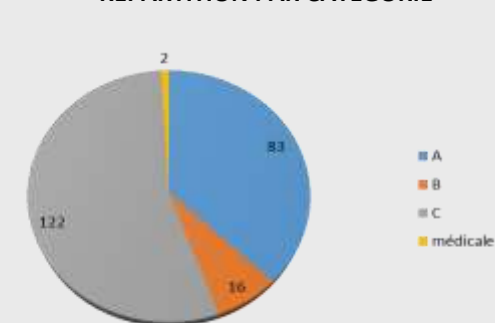


La filière socio-éducative est la filière majoritaire en termes de nombre d'agents (61%), devant la logistique et technique (22%), ainsi que les filières ouvrières (7%) et administratives (4%).

REPARTITION PAR AGE



REPARTITION PAR CATEGORIE



Au 31 décembre 2020, les membres de la catégorie C sont les plus nombreux au sein de l'établissement, dans lequel ils représentent 55 % du personnel, devant ceux de la catégorie B (7 %), A (37 %) et médicale (1 %).

TAUX
D'ABSENTEISME
14,10 %

7 942 JOURS D'ABSENCE
POUR RAISONS DE SANTE
DONT 1554 LIÉS A LA COVID

18 FORMATIONS
DISPENSEES

EFFECTIF au 31/12/2020 (en nombre de salarié)

223



2020





SERVICE PAR SERVICE

LE SERVICE ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE

Le service administratif et logistique est constitué de 8 unités :

L'unité RH

2 798

Bulletins de salaires élaborés



Visites médicales :
Données non
communiquées



1 939

Courriers émis,
rapports éducatifs,
notes, etc.



517

Contrats de travail

L'unité comptabilité

Élaboration du budget primitif
pour un total de

9 904 118



4 483



Lignes de mandats émis pour les
factures d'exploitations

634

Mandats relatifs à la paie

34

Mandats émis pour l'achat de
biens en investissement

125 616 €

Section d'investissement

25



L'unité atelier et maintenance

Contrats de maintenance suivis et mis à jour

L'unité d'accueil



7 200

Appels téléphoniques reçus environ par les agents d'accueil

Dans le cadre de la gestion des visites en présence de tiers, un accueil plus mobilisé.



82

L'unité secrétariat éducatif

Nouveaux dossiers d'enfants créés et suivis.

Une activité nouvelle de gestion des calendriers de visites

189



L'unité restauration

Repas servis en moyenne par jour, soit près de 69 000 repas par an.

L'unité secrétariat de direction

25

Instances organisées et préparés



SERVICE PETITE ENFANCE (SPE)

Pouponnière :

34 enfants sont pris en charge à la pouponnière du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

La situation de sureffectif est toujours permanente, avec 2 fois plus d'admissions que d'orientations.

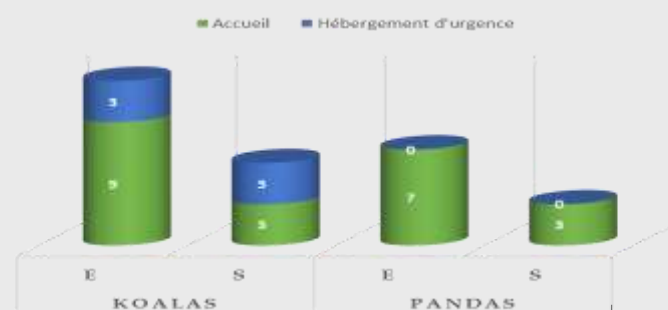
La durée moyenne de placement est de 10 mois, en légère baisse par rapport aux années 2018 et 2019.

A noter que ce sont toujours les changements de modalité d'accueil en interne qui permettent de fluidifier l'effectif de la pouponnière.

Unité « Comètes » :

En ce qui concerne ce groupe de 3-6 ans, l'accueil d'enfants aux situations complexes demeurent marquant (troubles du comportement, retard de développement, problématiques de santé physique et psychique).

La complexité de leur prise en charge rend difficile leur orientation.

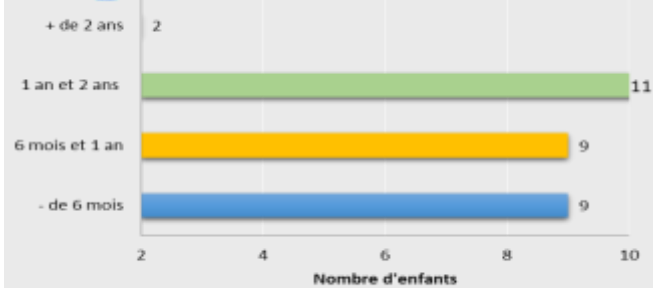
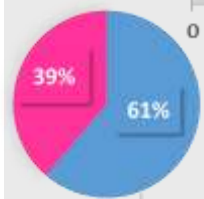
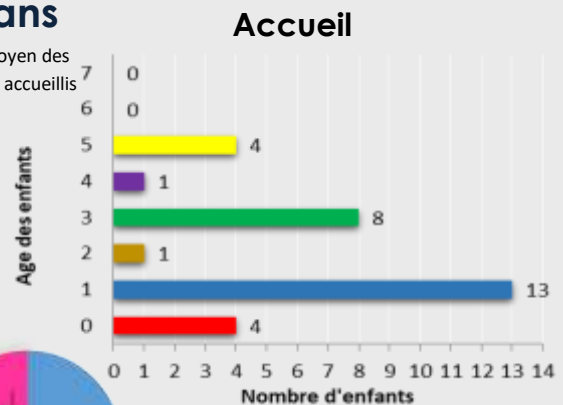


19 | Entrées
9 | Sorties

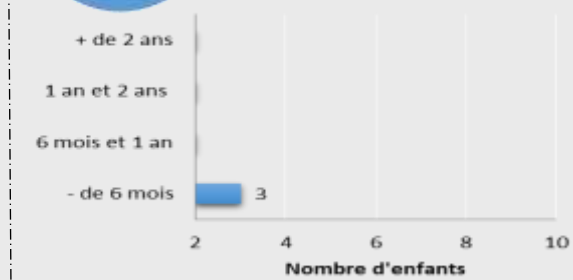
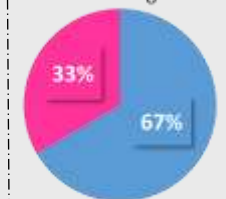
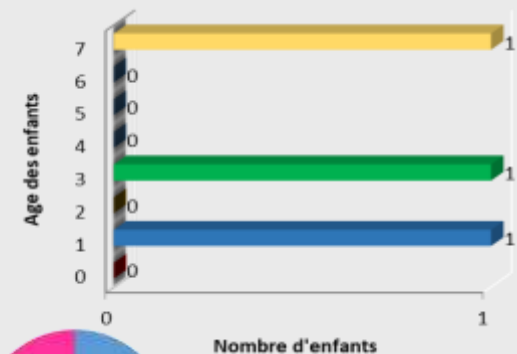
34 ENFANTS PRIS EN CHARGE
PAR LE SPE EN 2020

3 ans

Âge moyen des enfants accueillis

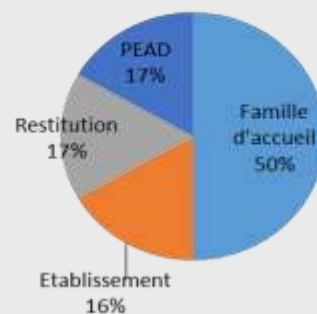


Hébergement



10 mois

Durée moyenne de placement



SERVICE ENFANCE (SE)

Service enfance 4-14 ans :

En 2020, le service enfance 4-14 ans s'est organisé autour de 5 unités au lieu de 4 initialement :

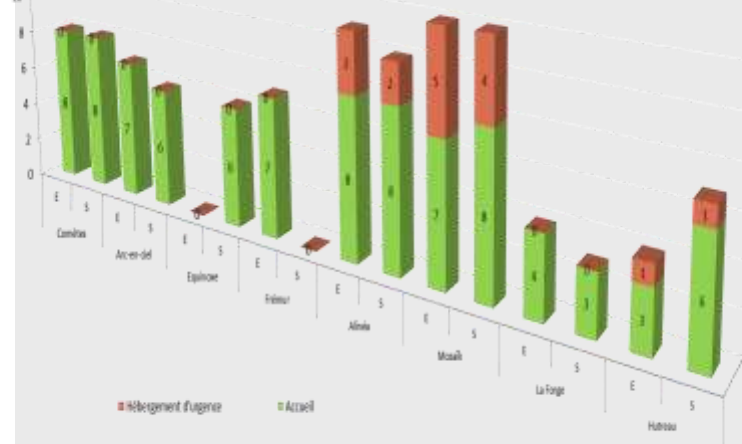
- Unités « Mozaik » et « Alinéa » sur le site d'Avrillé ;
- Unités « La Forge » et « Hutreau » sur les sites externalisés ;
- Unité « Frémur » de mars 2020 au 17 janvier 2021.

Soit au total **40 situations d'enfants** avec un sureffectif jusqu'à 11 ou 12 enfants sur quasiment toutes les unités.

En mars 2020, dans le contexte de la Covid-19, l'unité « Frémur » a été ouverte dans l'urgence en 15 jours (Recrutement, logistique, constitution d'une équipe de jeunes professionnels). L'unité a accueilli 6 enfants dont une fratrie de 4 enfants de 3 à 9 ans et 2 autres enfants de 9 à 13 ans.

L'accompagnement de cette unité de vie n'a pas été aisée dans la mesure où cette ouverture était essentiellement liée au contexte sanitaire et destinée à ne pas perdurer. Sauf que la situation sanitaire a perduré, que les orientations des enfants n'ont pas pu être mises en œuvre dues au dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance tendu.

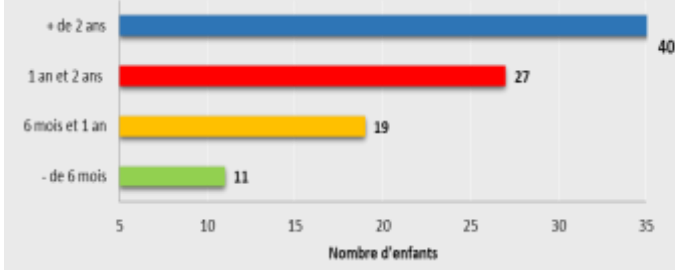
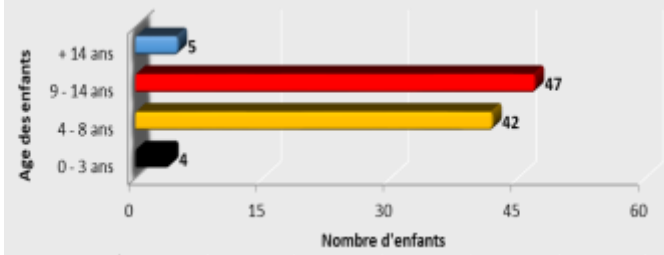
Plusieurs dates ont été annoncées fin juin, fin octobre pour une fermeture définitive le 17 janvier 2021. Un redéploiement des enfants a été orchestré sur les 3 autres unités du service enfance (Mozaik, Hutreau et Alinéa) et ce, en sureffectif.



104 ENFANTS PRIS EN CHARGE PAR LE SE EN 2020

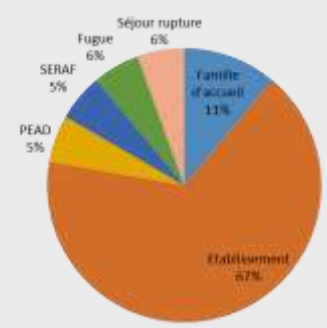
10 ans

Âge moyen des enfants accueillis

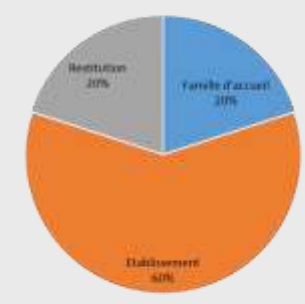
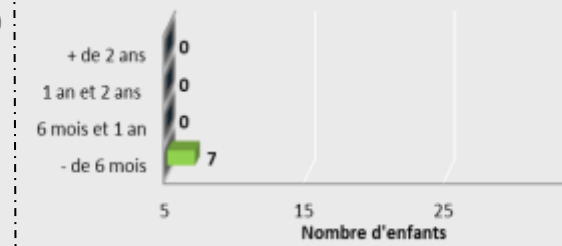
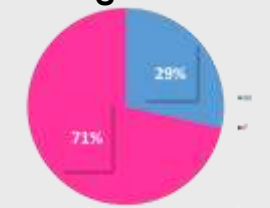


23 mois

Durée moyenne de placement



Hébergement



Transhumance des tâches des référents ASE vers l'exercice de la fonction éducateur/référent au sein du service enfance

Il est à souligner que l'équipe pluridisciplinaire a dû réajuster sa pratique professionnelle, en exerçant une réelle fonction de coordination au service du projet personnalisé de l'enfant en absorbant une gestion accrue des procédures, des écrits, et des outils de gestion de l'information et ce, en lien avec les différents partenaires.

Dans ce même mouvement de transhumance, s'est également greffée la rédaction d'une revue de projet dont l'objectif est de mener une réflexion/guidance sur la mise en place des visites en présence de tiers au Village Saint-Exupéry.

Le temps de la Covid-19 : un temps de centration et d'invention.

- ***Centration importante sur un quotidien hyper structuré :***

- *En intégrant la scolarité* : Les professionnels éducatifs et psychologues ont animé des temps de devoirs, s'adaptant à toutes les classes du cours préparatoire au 4ème collège ;
- *En réinventant le lien avec les parents* : Le contexte Covid-19 nous a permis de maintenir le lien enfants/parents pour pallier aux visites à travers des dessins, courriers, visioconférences, Whatsapp, etc. ;
- *En investissant toujours le même espace : la maisonnée et la cour et ce, durant 2 mois.*

Ce temps de centration n'a pas fait l'objet de turbulences plus importantes que de coutume. Bien au contraire, il a été observé chez certains enfants, une forme d'apaisement.

- ***Création, invention, réflexion ont été au rendez-vous :***

- En inventant, en imaginant, les enfants de l'unité Mozaik ont fait parler leur imagination en essayant de se représenter la Covid-19 en dessins colorés. Une affiche Covid-19 made in Mozaik a émergé de la tête des enfants et des professionnels (cf. P.11 du rapport d'activité 2020).
- Un atelier autour de la Covid-19 a été animé par un psychologue et une stagiaire psychologue sur la question de l'enfermement, le fait de ne pas pouvoir sortir, etc. Cela donnera lieu à un « Coronacarnaval » à la fin du confinement.

L'année 2020 a été singulière, complexe en lien avec le contexte de la Covid-19. La question de la mise en œuvre des orientations reste entière.

Service enfance 4-8 ans – Unité « Arc-en-ciel » :

Le groupe Arc-en-Ciel a connu une activité soutenue en 2020, avec un groupe en sureffectif la majeure partie de l'année.

Nous pouvons attribuer cela aux demandes d'Accueil Sans Délai (ASD) sur la tranche d'âge 4-8 ans et à la difficulté de pouvoir mettre en œuvre les orientations préconisées pour les enfants déjà présents. Nous constatons qu'une part importante des enfants accueillis, la moitié du groupe, relève de prises en charge médico-sociale ou nécessite la mise en place de soin en pédopsychiatrie. La difficulté d'orientation pour ces enfants est patente avec, pour l'une d'elles, une durée d'accueil au Village Saint-Exupéry de 93 mois au 31 décembre 2020.

La prévalence importante d'enfants en situation de handicap sur l'unité Arc-en-Ciel mobilise l'équipe dans une adaptation de l'accompagnement au quotidien. Définir l'orientation pour certains enfants, présentant des troubles de type autistique par exemple, prend plus de temps. La mise en place du soin et l'amorce de construction de la suite du parcours apparaît comme un préalable à l'orientation elle-même.

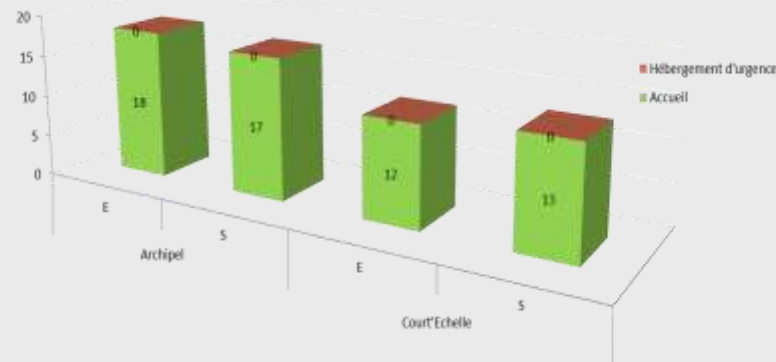
Par ailleurs, les dispositifs adaptés à leurs besoins et leur âge sont peu nombreux et la modalité accueil familial ne peut constituer la seule réponse.

SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL (SAF)

La moyenne des entrées/sorties dans le service reste stable du fait de la continuité des mobilités au SOAJ compensées par des nouveaux recrutements.

La durée moyenne de placement a légèrement augmenté depuis l'année 2019 (de 22 à 25 mois).

Nous constatons également une diminution des consolidations d'accueil familial. Nous passons de 29 à 32% des accueils qui se soldent par une réorientation vers une autre modalité.



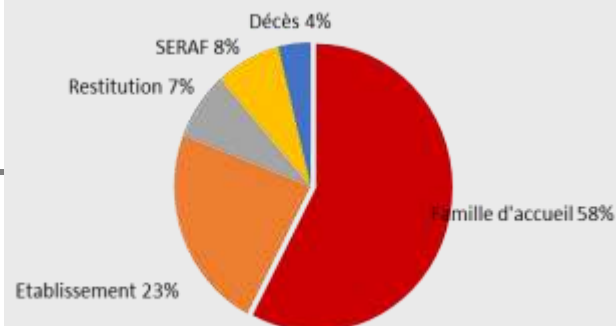
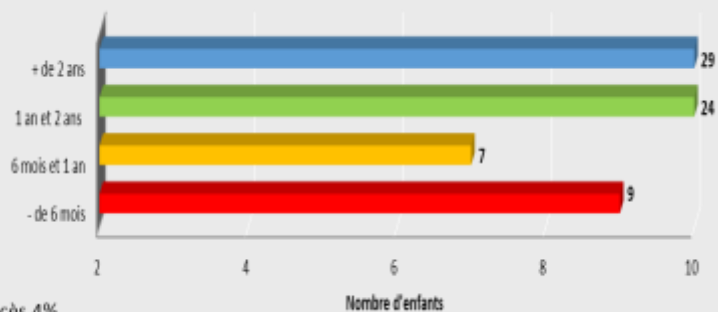
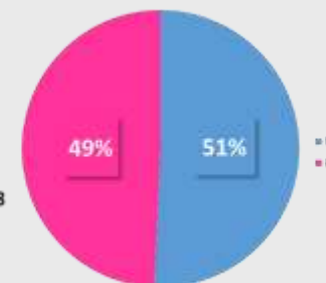
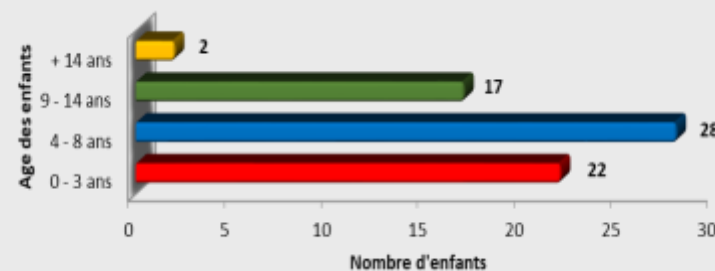
30 | Entrées
30 | Sorties

69 ENFANTS PRIS EN CHARGE PAR LE SAF EN 2020

7 ans

Âge moyen des enfants accueillis

Accueil



25 mois

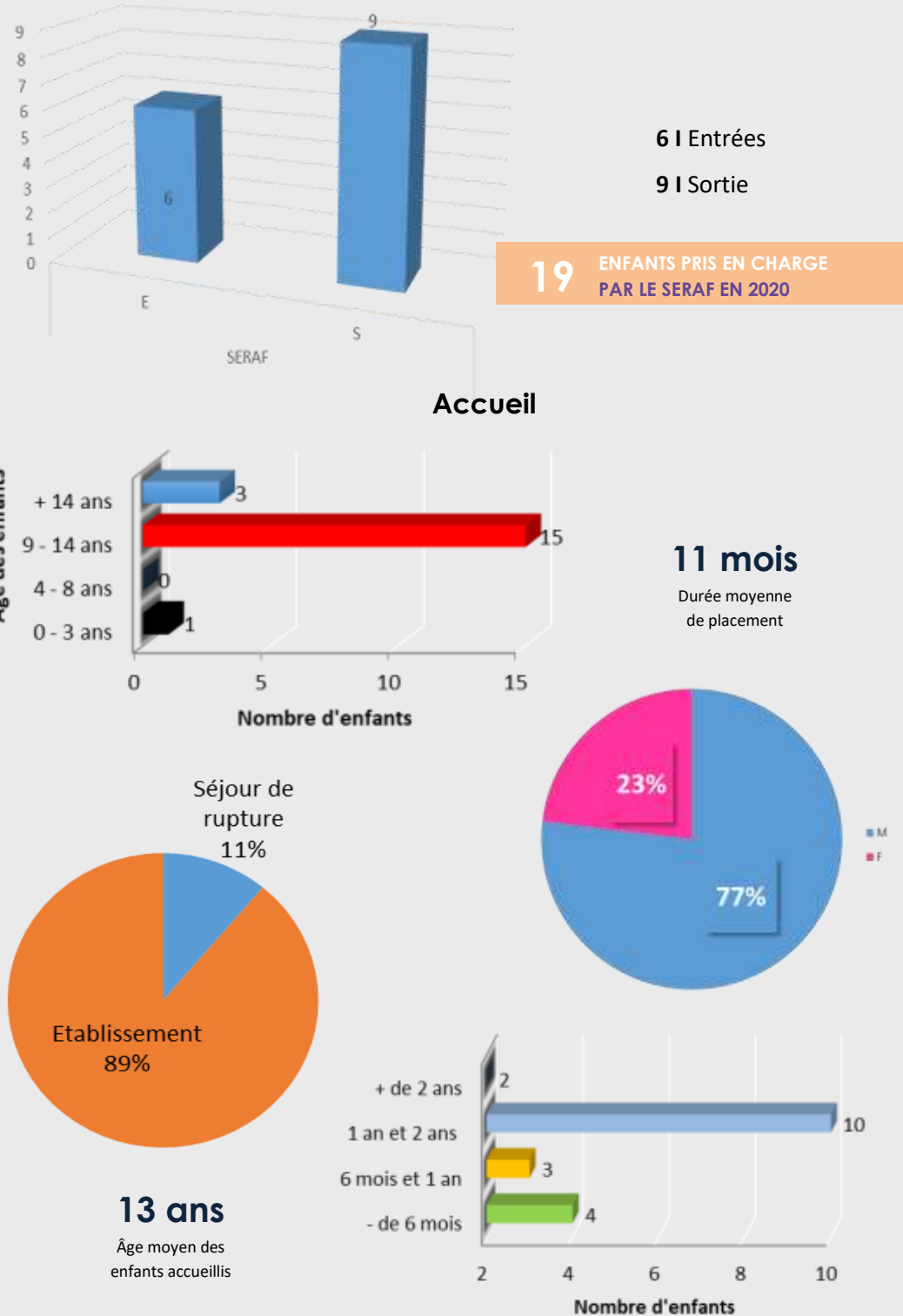
Durée moyenne de placement

Service renforcé accueil familial (SERAF)

Comme projeté fin 2019, le SERAF a développé début 2020, un aménagement du dispositif initial avec l'ouverture d'une unité de 5 places d'accueil ainsi que d'une place répit à l'appui de 5 places d'accueil familial. Si l'ouverture de l'unité a bien eu lieu début Février 2020, la montée en charge du nombre de situations s'est faite plus progressivement qu'envisagée du fait de la conjoncture. Les périodes de confinement ont amené à repenser l'accueil des enfants avec l'appui du secteur médico-social. En outre, du fait de ce contexte particulier, les temps de réunions ont été considérablement entamés, ce qui a rendu la mobilisation de l'équipe nouvellement constituée compliquée. De nouveaux locaux ont été attribués pour l'unité qui a déménagé en Avril pour **une ouverture sur le nouveau site Mendès France** le 12 Mai 2020. Ceux-ci sont provisoires et s'avèrent insuffisant à l'activité du SERAF.

Si les conditions n'ont pas favorisé le déploiement du SERAF comme prévu initialement, le dernier trimestre 2020 a permis l'accueil d'autres enfants de l'accueil singulier pour arriver en fin d'année à l'effectif de 10 situations. Le service a pu conduire des expérimentations d'accueil partagé et de mobilisation du répit.

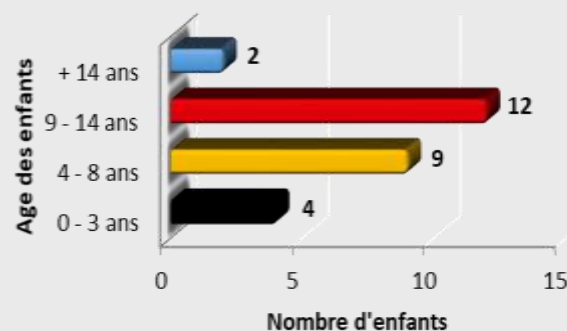
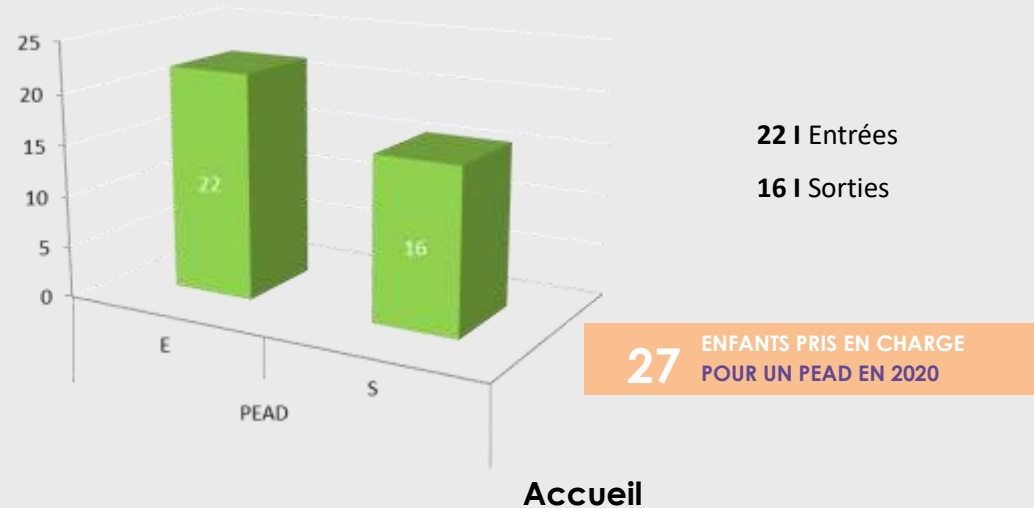
En décembre 2020, 4 situations reposaient exclusivement sur l'hébergement du SERAF, 4 mobilisaient un hébergement thérapeutique à partir d'une prise en charge dans le champ du médico-social, et 2 situations reposaient partiellement ou complètement sur une hospitalisation au centre Roger Misès. On notera une surreprésentation d'accueil de garçons, 77%, ainsi qu'une moyenne d'âge de 13 ans. Le SERAF a également été mobilisé à titre exceptionnel pour des relais de l'accueil sans délais.



Placement éducatif à domicile (PEAD)

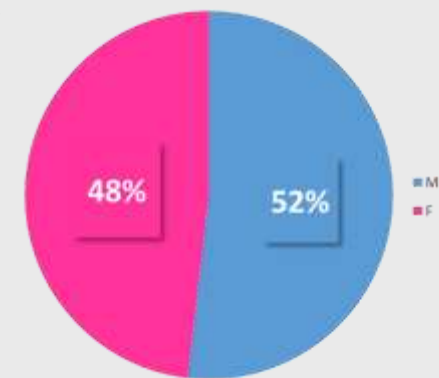
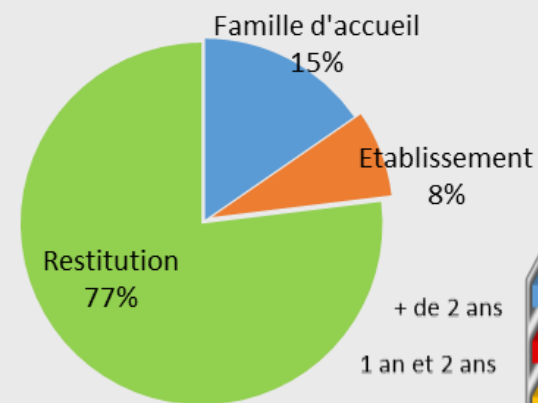
Le nombre d'enfants pris en charge a doublé en un an. Si l'âge moyen a diminué (de 11 à 8 ans), la proportion de restitution, assortie souvent d'une AEMO, reste stable.

Seule ¼ des situations, après une moyenne d'une année d'accompagnement, souvent renouvelée, donne lieu à une demande de placement effectif.



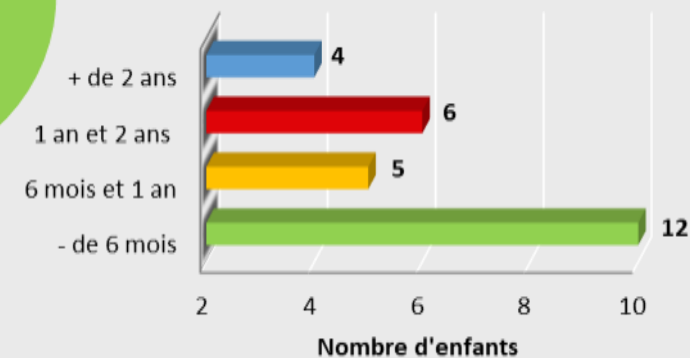
11 mois

Durée moyenne de placement



8 ans

Âge moyen des enfants accueillis





PERSPECTIVES ET OBJECTIFS DE 2021

Pour 2021 :

CONSOLIDATION DE L'ACCUEIL SINGULIER

L'établissement développe une réponse inédite mobilisant de l'accueil familial et de l'internat pour répondre aux besoins d'enfant en situation de handicap. L'inscription dans des coopérations avec le secteur médico-social est attendue en s'appuyant sur la stratégie nationale et le diagnostic partagé entre le Conseil départemental 49 et l'ARP.

INSCRIPTION DANS LA DEMARCHE DE REORGANISATION DES MISSIONS DE L'ASE

L'établissement s'inscrit pleinement dans la réorganisation des missions de l'ASE - la mise en œuvre d'une observation du lien parents/enfants nécessite la formalisation d'outils et leur harmonisation avec le service protection de l'enfance. Des contributions et des animations de groupes de travail départementaux seront réalisées.

PROJET PEGASE : suivi de santé des enfants confiés

L'accompagnement en santé des enfants confiés est réaffirmé par le législateur en mars 2016. Nous nous associons à une démarche nationale de suivi en santé des enfants de 0 à 6 ans porté par le Dr Rousseau, pédopsychiatre. L'établissement accompagne avec des moyens dédiés : 40 enfants durant l'année 2021. Les inclusions se poursuivront durant 4 ans.

LE VSE EN 2020, C'EST :

217 ENFANTS
ACCUEILLIS

76 ENFANTS
ORIENTES

82 ENFANTS
ADMIS

461 JOURS DE
FORMATION
PROFESIONNELLE

223 PROFESSIONNELS
MOBILISES

9,755 MILLIONS D'EUROS
DE BUDGET

49793 JOURNEES
REALISEES